

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5205 - Jeudi 17 Septembre 2026 - Prix : 200 Fc

FLUX MIGRATOIRES :

182 migrants sur un bateau, destination inconnue



Embassy of the United States



Vacant Position: Public Engagement Specialist (Comoros)

U.S. Mission in Madagascar and Comoros is seeking eligible and qualified applicants for the position of one
(1) Public Engagement Specialist in the Public Diplomacy Section (PDS) in Comoros.

OPEN TO: All Interested Applicants / All sources

POSITION: PUBLIC ENGAGEMENT SPECIALIST – FSN 10

VACANCY NUMBER: Antananarivo-2026ATR038

OPENING DATE: September 11, 2026

CLOSING DATE: September 25, 2026

WORK HOURS: Full time, 40 hours per week

REQUIREMENTS:

The Public Engagement Specialist in Comoros is the Mission's sole LE Staff advisor on Public Diplomacy (PD), leading engagement with target audiences, Emerging Voices, Established Opinion Leaders, and Press/Media—to advance Mission goals. The incumbent researches, designs, and evaluates PD strategies and campaigns to build public support for U.S. policies, coordinating with PAO, the Antananarivo-based Press and Media, EV, EOL, and American Spaces teams. Responsibilities include managing exchanges, speaker programs, and public engagement activities; arranging press events and high-level media engagements; shaping digital/social media strategy with Antananarivo's digital team; tracking information trends through research and analysis; and building professional networks with government, civil society, academic, and media leaders.

EDUCATION:

A University degree in Communications, English, International Affairs, Marketing or local equivalent is required

EXPERIENCE:

Four (4) years of experience is required, with communications, public engagement management, government service, NGO management, or education duties as integral aspects of the work. Prior experience in an international, civil society, academic, or governmental work environment is required.

LANGUAGE:

English: (Fluent) Reading/Speaking/Writing - this will be tested
French: (Fluent) Reading/Speaking/Writing French is required.
Shikomori: (Fluent) Reading/Speaking/Writing Shikomori is required.

If you would like to view the complete job announcement and apply, please visit the Seeker Site: <https://erajobs.state.gov/dos-era/mdg/vacancysearch/searchVacancies.hms>

ALL applicants MUST apply online through the Seeker Site (no paper applications will be accepted). For further information, please contact the Office of Human Resources: Telephone: +261 20 23 480 00 extension 2235.

National ID Card (Proof of Citizenship), Proof of past and current employment (other document), University degree , must be uploaded to the system.

*****Only complete applications that meet all requirements will be reviewed.*****

*****Please upload all required documents to the system.*****

RENTRÉE UNIVERSITAIRE SOUS TENSION :

Des foyers villageois pour désengorger l'université

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

05 Rabi al-Thani 1448

Prières aux heures officielles

Du 16 au 21 Septembre 2026

Lever du soleil:

05h 57mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 43mn

Dhouhr : 12h 04mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



ENSEIGNENT SUPÉRIEUR :

Le Maroc accorde 330 bourses aux étudiants comoriens

Dans le cadre de la coopération académique entre les Comores et le Maroc, une délégation marocaine séjourne à Moroni depuis le 13 septembre. À cette occasion, une réunion du Comité inter-États Comores-Maroc s'est tenue le 15 septembre dans la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères. Les échanges ont notamment porté sur la sélection des candidats comoriens aux bourses d'études marocaines au titre de l'année académique 2026-2027. Au total, 330 bourses ont été accordées aux Comores par l'Agence marocaine de la coopération internationale (AMCI).



Comme chaque année, le Royaume du Maroc octroie des bourses d'études à l'État comorien afin de permettre à des étudiants comoriens de poursuivre leur formation dans les établissements d'enseignement supérieur marocains. La réunion du Comité inter-États, consacrée à la sélection des candidats comoriens aux bourses marocaines, était présidée par le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, l'Ambassadeur

Imam Abdillah.

Les travaux ont permis aux deux parties d'échanger sur les modalités de sélection et sur les priorités en matière de formation pour l'année académique 2026-2027. À l'issue

de la rencontre, les deux parties se sont félicitées de l'excellence des relations de coopération qui existent entre les Comores et le Maroc.

L'Ambassadeur Imam Abdillah a, pour sa part, salué la qualité des

travaux de cette troisième session du Comité.

Il a invité les deux parties à intensifier les échanges et les visites au cours de l'année, afin de renforcer notamment le suivi du parcours

académique des étudiants bénéficiaires de ce programme de coopération. Le premier administrateur du ministère a également encouragé la mise en place d'un mécanisme de consultation en amont de chaque réunion du Comité. Cette démarche devrait permettre de mieux prendre en compte les priorités du Gouvernement comorien en matière de développement des ressources humaines, en fonction des capacités d'accueil disponibles au Maroc.

De son côté, la délégation marocaine de l'AMCI s'est montrée disposée à accompagner cette orientation, en vue d'optimiser l'utilisation de l'offre de bourses marocaines et de mieux répondre aux besoins de formation des Comores. La délégation marocaine a également rappelé que l'amitié et les relations de coopération entre Rabat et Moroni s'inscrivent dans une longue tradition.

Le Maroc a toujours apporté son soutien au Gouvernement comorien dans plusieurs domaines liés au développement, notamment dans le secteur de l'éducation.

Nassuf Ben Amad

SOCIÉTÉ :

Wanania Green ouvre le dialogue sur la gouvernance du vivant

Du 24 au 26 août dernier, s'est tenu un séminaire régional consacré à la pensée critique et à la gouvernance du vivant à Antananarivo. Organisé par la Fondation de l'Innovation pour la Démocratie, en partenariat avec l'IRD, l'AUF, l'Université Catholique de Madagascar et le Ministère de l'Enseignement supérieur de Madagascar, l'événement a réuni de jeunes leaders issues de différentes associations de Madagascar, des Comores, des Seychelles et de Maurice.

Les Comores y étaient représentées par Zaliya Hassani, Secrétaire générale de l'association Wanania Green. Pour elle, la participation à ce séminaire était une évidence : « La jeunesse comorienne doit participer activement aux débats régionaux sur l'avenir de notre environnement. Ce séminaire

représentait une occasion unique de confronter nos idées, d'apprendre des expériences des autres îles de l'océan Indien et de renforcer nos capacités en matière de gouvernance du vivant. » « Ce qui est ressorti, c'est la nécessité de bâtir une vision commune autour de la protection des écosystèmes insulaires. Nos défis sont similaires : la pression sur les ressources naturelles, le changement climatique, et la difficulté d'impliquer les jeunes dans les décisions. Mais nous avons aussi vu que la coopération régionale peut transformer ces défis en opportunités », souligne Zaliya Hassani.

Fondée pour mobiliser la jeunesse comorienne autour des questions environnementales, Wanania Green multiplie les initiatives locales. « Nous préparons actuellement Climate Story, un espace où les jeunes pourront partager et documenter leurs propres récits face aux chan-



gements climatiques dans leurs villages.

Le lancement est prévu pour la fin de l'année», explique la Secrétaire Générale. Wanania Green ambitionne aussi de contribuer à la création d'un réseau de jeunes leaders de l'océan Indien, capable de partager des projets, des formations et des campagnes de sensibilisation. L'objectif est de mutualiser les expériences et renforcer la solidarité régionale face aux enjeux environnementaux. L'association mène également des campagnes de reboisement et de plantation d'arbres fruitiers, ainsi

que des opérations de nettoyage communautaire. Ces actions participatives permettent aux jeunes de s'impliquer directement dans la protection de leur environnement. « Nous travaillons en partenariat avec d'autres associations pour donner une dimension citoyenne et participative à toutes ces actions », ajoute-t-elle.

Pour Zaliya Hassani, l'avenir de l'engagement des jeunes comoriens est porteur d'espoir. « Les jeunes sont de plus en plus conscients des enjeux environnementaux et veulent être acteurs du changement. Si nous leur donnons les moyens, la

formation et la reconnaissance nécessaires, ils pourront jouer un rôle clé dans les instances régionales et contribuer à une gouvernance plus inclusive et durable. » Pour la secrétaire générale, il faut commencer par des actions locales, même modestes, et chercher à coopérer.

« L'important est de ne pas attendre d'avoir de grands moyens pour agir. Ensuite, il faut s'entourer, créer des partenariats et rester ouvert aux échanges avec d'autres jeunes, car c'est dans la coopération que naît la force des initiatives. » Conclu-t-elle.

Aticki Ahmed Ismael

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

FLUX MIGRATOIRES :

182 migrants entassés sur un bateau, destination inconnue

Cent quatre-vingt-deux migrants, selon des sources proches du dossier, ont été comptabilisé lundi 14 septembre à bord d'un même bateau au port de Bangoma, à Mohéli. Une opération menée dans un climat tendu, marquée par les inquiétudes sur les conditions de transport et surtout par l'absence d'informations officielles sur la destination de l'embarcation.

Parmi les passagers figurent 31 migrants interceptés le 9 septembre entre Miringoni et Ouallah, puis conduits à Nioumachoi. Ils ont été embarqués avec 151 autres migrants interceptés le même lundi. Selon plusieurs témoignages recueillis sur place, certains parmi les 31 premiers auraient vivement contesté leur embarquement, affirmant vouloir rejoindre Mayotte et ne pas connaître la destination du bateau. « Nous ne connaissons pas ceux qui sont là-bas. Ils peuvent nous faire tout ce qu'ils veulent, nous tuer ou autre », auraient déclaré certains migrants, selon des sources locales. Malgré

leurs réticences, ils ont finalement pris place à bord. L'opération aurait mobilisé plusieurs services, notamment la Police, la Gendarmerie nationale, la COSEP ainsi que les garde-côtes de Mohéli et d'Anjouan. Deux embarcations des garde-côtes se seraient rendues sur place. Des mesures sanitaires auraient également été prises, dont la désinfection du bateau. Mais c'est surtout la capacité de l'embarcation qui suscite les inquiétudes. Des membres des secours présents sur les lieux, sous couvert d'anonymat, ont alerté sur la surcharge du bateau. « Si les autorités rajoutent encore des migrants sur ce bateau, il y aura sûrement des morts », a déclaré l'un d'eux. Selon les informations recueillies, des femmes enceintes et des enfants, dont certains seraient âgés de quelques mois, figureraient parmi les passagers. Les migrants seraient principalement originaires de la République démocratique du Congo, du Burundi et de Tanzanie. À bord, ils disposeraient notamment de farine de manioc et d'une citerne d'eau. Après l'embarquement, le bateau aurait quitté



Bangoma en direction du large. Une hypothèse évoque un éventuel débarquement sur les côtes du continent, mais cette information reste à confirmer. La rédaction a tenté d'obtenir des explications auprès de M.

Mahaz, responsable chargé des affaires des migrants, notamment sur la destination du bateau et les conditions de prise en charge des passagers. Malgré plusieurs tentatives, celui-ci n'a pas souhaité répondre. Les autorités locales sollicitées

n'ont pas davantage communiqué officiellement. Pour l'heure, une question demeure : où seront conduits les 182 migrants et dans quelles conditions ? La destination de l'embarcation reste inconnue.

Riwad

RENTREE UNIVERSITAIRE SOUS TENSION :

Des foyers villageois pour désengorger l'université

La rentrée s'annonce sous tension. Le ministre de l'Éducation nationale, Bacar Mvoulana, prévoit l'arrivée de 7 866 nouveaux bacheliers, qui viendront s'ajouter aux 11 000 étudiants déjà inscrits, alors que l'UDC ne dispose que d'une capacité d'accueil de 4 000 places. Pour éviter l'engorgement, il propose de transformer provisoirement les foyers des villes de Mvouni et Mkazi en salles de cours. Une solution d'urgence qui met en lumière la nécessité d'investir dans des infrastructures universitaires capables de répondre durablement aux besoins de la jeunesse.

L'Université des Comores est au bord de la saturation. Le ministre de l'éducation nationale annonce 7 866 bacheliers cette année, qui s'ajoutent à plus de 11 000 étudiants déjà inscrits, pour une capacité de 4 000 places disponibles. Au total, près de 18 000 étudiants, soit 62% de plus que le site de Mvouni ne peut absorber. Pour désengorger le site, Bacar Mvoulana, propose de solliciter Mvouni et Mkazi, deux communes voisines du campus, de mettre à disposition leurs foyers (salles de spectacle) comme amphithéâtres provisoires. « Les tables et chaises seront à la charge de l'État », assure-t-il, présentant la mesure comme un effort notable. Il évoque une « prévision mûrement étudiée »,



en attendant qu'un vrai amphithéâtre voie le jour à l'UDC. Autre friction, le relèvement des frais d'inscription. Pour des familles au budget serré, la hausse pèse lourd. Le ministre la justifie par la nécessité de bien lancer la rentrée. Selon lui, après le chantier

prioritaire du Centre Hospitalier Universitaire d'El-Maarouf, l'exécutif compte ensuite s'attaquer à l'UDC. Un calendrier qui interroge alors que l'urgence est immédiate. Les chantiers de Mvouni et Patsy doivent accroître les capacités d'accueil et moderniser les infrastructures. Le ministère dit en suivre l'avancement, mais enseignants et parents attendent une livraison compatible avec les besoins de cette rentrée. Par ailleurs, les déclarations du ministre ont déclenché une vague de réactions. Pour certains, le système exige des réponses concrètes et une vraie anticipation. « Au-delà de la critique, pensons durable », résume un intervenant, qui plaide pour renforcer l'UDC, développer les filières techniques et professionnelles, mieux orienter les bacheliers et nouer des partenariats avec l'étranger. » La crise pourrait devenir une opportunité de refonder le supérieur pour offrir à chaque bachelier une formation adaptée à son projet. La critique est facile, la recherche collective de solutions est essentielle, et ce débat mérite une

réflexion nationale. D'autres voix sont plus cinglantes, sachant que le manque de places n'est pas nouveau : « Un ministre doit anticiper les flux démographiques, planifier à moyen et long terme et mobiliser les moyens de l'État. Transformer des foyers de notables en salles de cours, c'est acter la défaillance publique et renoncer à ses responsabilités. À force de bricoler l'avenir, on risque de sacrifier une génération qui mérite mieux. », s'indigne un parent. Pour ces citoyens, les étudiants ont besoin d'universités dignes de ce nom, de salles adaptées, d'enseignants soutenus et d'une vraie politique éducative. Les foyers sont des lieux de fête, non des rustines à l'impréparation. Un pays qui prépare son avenir ne découvre pas chaque rentrée qu'il manque de classes, en l'occurrence il prévoit, construit, investit et anticipe. Cela va sans dire que cette situation illustre l'absence de planification et l'urgence de doter l'université de bonnes et pérennes infrastructures pour la jeunesse.

Hamdi Abdillahi Rahilie

Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour

PÊCHE DURABLE :

Une soixantaine de relais formés contre la pollution des engins abandonnés

Face à la menace croissante de la pêche fantôme, le pays mise sur le capital humain. Soixante acteurs locaux ont été préparés à devenir des multiplicateurs de bonnes pratiques et ont déjà sensibilisé près de 400 pêcheurs, amorçant une dynamique durable pour la protection du littoral. Ceci dans le cadre d'un projet conjoint entre le ministère MAPA, de la FAO, du laboratoire des sciences marines et littorales de l'université des Comores et le Japon.

L'initiative émane d'une collaboration stratégique entre le ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat, à travers sa direction générale des ressources halieutiques, l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le laboratoire des sciences marines et littorales (LSML) de l'université des Comores et le gouvernement du Japon, bailleur du projet. Au cœur du dispositif, le LSML a formé soixante professionnels issus d'horizons variés. Notamment des institutions publiques, des organisations de la société civile, structures communautaires et acteurs du secteur halieutique.



L'objectif n'était pas seulement technique. Il s'agissait de créer un réseau de relais capables de porter le message au plus près des réalités locales et de parler le langage des pêcheurs. La thématique centrale étant la gestion des engins de pêche abandonnés, perdus ou arrivés en fin de vie, ces équipements qui, laissés en mer, continuent de piéger faune et flore. Une fois formés, ces nouveaux référents ont immédiatement investi le terrain. Ils ont sillonné les villages côtiers pour conduire des campagnes de proximité au bénéfice direct de 376 membres des communautés de pêche. La répartition illustre l'ancrage

national du programme. À Ngazidja, 89 personnes ont été touchées. À Anjouan, l'action a rassemblé 150 participants, dont 60 femmes, un signal fort d'inclusion dans un secteur traditionnellement masculin. À Mohéli, 137 personnes ont pris part aux échanges, parmi lesquelles 37 femmes. Outre ces

chiffres, c'est le fond du message qui est important. Les communautés ont été confrontées à la réalité de la pêche fantôme, ce phénomène où filets et casiers dérivants continuent de capturer inutilement les ressources. Les formateurs ont détaillé les impacts écologiques et économiques : dégradation des récifs, raréfaction des stocks, pollution plastique durable. Surtout, ils ont transmis des gestes concrets comme comment collecter les engins usagés sans danger, les trier, les prétraiter et surtout les valoriser pour leur donner une seconde vie. Cette approche par les pairs produit déjà des effets multiplicateurs. En misant sur des compétences locales plutôt que sur des interventions extérieures ponctuelles, le projet ancre la préservation marine dans le quotidien des pêcheurs eux-mêmes. Il renforce l'économie bleue prônée par l'archipel, et peut également améliorer la sécurité alimentaire à long terme. Investir aujourd'hui dans ces relais, c'est préparer les communautés de demain à protéger leur océan. Un pari gagnant pour l'avenir du littoral comorien.

Hamdi Abdillahi Rahilie

RENTRÉE SCOLAIRE DES ENFANTS DES PRODUCTEURS DE VANILLE

Vaniacom prend en charge 89 élèves de Mohéli

À cette rentrée scolaire 2026-2027, Vaniacom apporte son soutien aux familles de producteurs de vanille à Mohéli. L'entreprise a distribué des fournitures scolaires à 89 élèves et prévoit également de prendre en charge leurs frais de scolarité dans 19 établissements publics et privés de l'île.

Androndroni, le 12 septembre, des fournitures scolaires ont été remises aux enfants de producteurs membres de la coopérative Provacé. La cérémonie, organisée en présence des parents et des responsables concernés, marque

la première concrétisation d'un engagement pris par Vaniacom en faveur de la scolarité des enfants de ses producteurs. Au total, 89 élèves répartis dans 19 établissements scolaires publics et privés à travers Mohéli bénéficient de ce dispositif pour l'année 2026-2027. L'entreprise prévoit en plus d'assurer le paiement des frais de scolarité dès l'ouverture des établissements. La directrice de Vaniacom SARL, Sitti Djaouharia Chihabiddine, explique que cette initiative fait suite à un engagement pris envers les producteurs à

Mohéli. «Nous avons prévu un budget destiné à accompagner l'éducation des enfants de ceux qui travaillent avec nous. Nous ne voulions pas que cela reste de simples paroles, car les paroles s'envolent», a-t-elle déclaré. Vaniacom a donc conclu un accord avec la coopérative Provacé ainsi qu'avec les établissements scolaires concernés. «Aujourd'hui, nous sommes venus distribuer les fournitures scolaires. Nous attendons maintenant l'ouverture des établissements afin de procéder au paiement des frais de scolarité», a précisé la dirigeante. Pour les familles bénéficiaires,

cette aide représente un soulagement important. Echata Ali, mère de cinq enfants, témoigne des difficultés auxquelles sont confrontés les ménages au moment de la rentrée. «Auparavant, c'était à nous de prendre en charge toutes les dépenses liées à leur éducation. Beaucoup de familles étaient parfois en difficulté, surtout celles qui scolarisaient leurs enfants dans le privé », témoigne-t-elle. Selon elle, certaines familles étaient contraintes de vendre des biens pour financer la scolarité de leurs

enfants. «Cette année, les choses vont changer grâce à cet accord. Nous sommes très reconnaissants envers Vaniacom», ajoute-t-elle. Avec ce dispositif, Vaniacom entend inscrire son accompagnement des producteurs dans une démarche qui dépasse la seule production de vanille. La direction indique également que d'autres actions pourraient être envisagées à l'avenir, en fonction des besoins des familles.

Riwad



La Gazette des Comores	Nabil Jaffar
Fondateur et Directeur général	Riwad
Said Omar Allaoui	A Bardraoui
Directeur de la publication	Mohamed Ali Nasra
Elhad Said Omar	Mise en page
Rédactrice en chef	Abdouchakour Aladi Nourou
Andjouza Abouheir	Responsable commercial
Secrétaire de rédaction	Mariama Mhoma
Toufè Maecha	Documentation archiviste
Rédaction	Hadidja Abdou
Mohamed Youssouf	Photographe / Site Web
Sanaa Chouzour	Mohamed Said Hassane
A. Mmagaza	Impression
M.I.M Abdou	Graphica Imprimerie
Nassuf Ben Amad	www.lagazettedescomores.com
Kamal Gamal Abdou	Tel: 773 91 21/ 322 76 45

MATCH INTERNATIONAL :

Un Sénégal - Comores au stade Vélodrome

C'est le rendez-vous à ne pas manquer pour la diaspora comorienne de France. Le 04 octobre prochain, les Cœlacanthes des Comores seront opposés aux Lions de la Téranga dans un match amical, dans le cadre de la fenêtre FIFA du mois d'octobre. Communément appelé la cinquième île, la cité phocéenne aura l'occasion de communier avec les protégés d'Hubert Velud dans un match qui promet des étincelles.

La Fédération de Football des Comores (FFC) et la Fédération Sénégalaise de Football (FSF) annoncent la tenue d'un match international amical entre les deux sélections nationales », lit-on sur une publication de la Fédération de football des Comores (FFC) annonçant la nouvelle. Annoncée depuis quelques semaines, cette rencontre est une co-organisation entre la FFC et son homologue du Sénégal. Cette rencontre se tiendra le 4 octobre 2026 au stade

Vélodrome de Marseille. Elle réunira deux sélections nationales qui se connaissent peu sur la scène internationale. Pour les Comores comme pour le Sénégal, ce rendez-vous constituera une prolongation des deux matchs des phases éliminatoires de la CAN 2027, qui se joueront à la fin de ce mois de décembre. Cette rencontre est aussi une occasion de préparer les prochaines échéances sportives. Au-delà de l'enjeu sportif, cette affiche s'inscrit également dans une volonté de renforcer les liens entre les deux fédérations. Le public marseillais aura ainsi l'occasion d'assister à une confrontation entre les Cœlacanthes et les Lions de la Téranga. Les deux équipes devraient profiter de cette rencontre pour procéder à différents essais et ajustements. Un rendez-vous qui s'annonce donc comme une nouvelle étape dans la préparation des deux sélections. En pleine phase de recomposition après la dernière CAN, l'équipe nationale des



Comores emmenée par la nouvelle génération aura l'occasion de se mesurer à l'une des meilleures nations africaines, vainqueur de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Cette affiche dépasse ainsi le simple cadre d'un match amical, avec une opposition qui permettra aux Cœlacanthes de se jauger face à un adversaire de référence du football africain. Pour la sélection comorienne, ce rendez-vous sera également l'occasion d'évaluer les nouveaux visages appelés à prendre progressivement leurs responsabilités. Face aux Lions de la Téranga, les Comores pourront mesurer les progrès accomplis et identifier les axes de travail pour la suite. À Marseille, les deux sélections auront donc rendez-vous avec un match placé sous le signe de la préparation et de la transmission. Un duel qui promet déjà une belle affiche entre deux nations aux ambitions affirmées.

Imtiyaz

8^e SOMMET DES INSTITUTIONS CULTURELLES D'AFRIQUE ET DE LA DIASPORA :

Les Comores à Rabat

Du 08 au 13 septembre, les Comores ont pris part au 8^e Sommet des Institutions Culturelles d'Afrique et de la Diaspora (SICADIA 8), qui s'est ouvert cette dans la capitale marocaine. C'est Rahim El Had Ahamada qui a porté la voix de l'archipel, une figure bien connue du milieu culturel comorien.

Le SICADIA n'est pas né hier. Son histoire remonte à 2008, dans le sillage de la deuxième Conférence des ministres de la Culture de l'Union africaine (UA), tenue à Alger. Depuis sa création, le sommet a successivement posé ses valises à Lagos, Yaoundé, Abuja, Maputo, Niamey et Conakry. Pour sa 8^e édition, il s'installe pour la première fois en Afrique du Nord, à Rabat, au siège des Capitales

Africaines de la Culture. Le thème choisi pour cette édition touche à l'une des questions les plus lourdes de l'histoire du continent à savoir les réparations liées aux crimes contre l'humanité commis pendant la traite négrière et l'esclavage. Un choix qui s'inscrit dans le prolongement de la décision de l'UA de consacrer l'année 2025 à cette question. Les participants sont appelés à plancher sur les racines profondes de ces tragédies, sur leur transmission et sur les formes que pourrait prendre la réparation — dans les champs politique, éducatif, géopolitique et intellectuel. « Le sommet était intéressant. On a parlé de la restauration de l'esclavage, comment récupérer les récits et le reste pour trouver notre souveraineté et notre pensée », montre Rahim Elhad, le président de Kam'Art

Culture, qui occupe le poste de point focal de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) aux Comores. La présence de Rahim El Had Ahamada à Rabat n'est pas qu'un symbole. Elle offre aux Comores une tribune dans les espaces africains de réflexion et de coopération culturelle. Politiques culturelles, mémoire, patrimoine, industries créatives, place des acteurs culturels dans une Afrique plus intégrée, les sujets ne manquent pas, et les Comores entendent bien y prendre part. Les institutions culturelles sont appelées à réfléchir sur comment faire pour arriver aux résolutions prises pour répondre au thème et que d'ici 2063, nous atteignons les objectifs que nous nous sommes fixés », souligne-t-il. Au-delà, cette participation ouvre des portes. Elle

peut renforcer la visibilité de l'archipel dans les réseaux institutionnels et professionnels du continent, faire connaître les réalités et les potentialités de son secteur culturel, et favoriser les échanges d'expériences en matière de gouvernance culturelle. Autant d'occasions de tisser des partenariats avec des homologues africains, de mieux inscrire les patrimoines et les expressions artistiques comoriennes dans les dynamiques panafricaines, et de porter la question des territoires insulaires de l'océan Indien dans les politiques

culturelles du continent. Pour le président de Kam'Art Culture, l'enjeu dépasse le cadre du sommet. Il s'agit de faire des Comores non pas une périphérie des dynamiques culturelles africaines, mais un acteur à part entière de la coopération culturelle du continent et de l'espace indien. Une étape de plus dans une démarche de fond : s'imposer dans les grands rendez-vous internationaux, développer les réseaux professionnels, et faire rayonner la richesse du patrimoine et de la création comorienne.

NAY



La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse postale : email :

Tél. : Fax : Mob

Périodicité :

3 mois / / Montant :

6 mois / / Montant :

12 mois / / Montant :

Mode de règlement :

Espèces / /

Chèque / / n°

Virement bancaire / / réf. :

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



Ministère de Transport Maritime et Aérien (MTMA)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

CKM1138-01V – Projet de Transport Maritime Inter-Iles aux Comores (PTMIC)

Avis d'appel public à la concurrence
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION D'UN SERVICE DE
TRANSPORT MARITIME INTER-ÎLES AUX COMORES

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) d'un montant de 10,5 millions d'euros pour la réalisation du projet de Transports Maritime Inter-Iles aux Comores. Une partie de ce montant est utilisé pour l'acquisition d'un navire en cours de construction. Ce navire d'une capacité de 272 passagers, d'une vitesse nominale de 17 nœuds et d'emport de petit fret réfrigéré de l'ordre de 4 tonnes, au-delà de la capacité normale des bagages sera opérationnel courant 2027.

Le Ministère des Transports Maritime et Aérien, à travers l'Unité de Gestion du Projet de Transport Maritime Inter-îles aux Comores (UGP-TMIC), informe les opérateurs économiques intéressés du lancement d'une procédure de Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation dudit navire baptisé MASSIWA.

La présente consultation concerne, dans un premier temps, l'exploitation de la liaison Moroni-Mutsamudu, avec la possibilité de développer dans un futur proche une desserte de Mohéli, sous réserve de la disponibilité des infrastructures portuaires dans cette Ile.

Le délégataire aura pour missions d'assurer l'exploitation du service, l'entretien et la maintenance du navire, la commercialisation et la vente des titres de transport, l'application des tarifs prévus par la convention de DSP ainsi que la continuité du service public.

La consultation est organisée conformément aux dispositions du décret N°22-085/PR du 13 octobre 2022 portant promulgation de la loi N°22-011/AU du 23 juin 2022 modifiant et complétant la loi N°11-027/AU du 29 décembre 2011 portant passation des marchés publics et délégations de service public en Union des Comores.

La procédure est un appel d'offres en deux étapes avec préqualification, comprenant :

- **Préqualification:** dépôt, évaluation des candidatures et sélection des candidats admis à présenter une offre ;
- **Offres initiales et négociations techniques :** remise des offres techniques initiales et négociations avec les candidats sélectionnés ;
- **Offres finales et attribution :** remise des offres techniques et financières finales, évaluation, attribution de la DSP et mise au point du contrat. À l'issue de la phase de préqualification, trois (3) candidats au minimum et cinq (5) candidats au maximum seront admis à présenter une offre. Les candidats peuvent se présenter individuellement ou sous forme de groupe.

Les candidatures seront évaluées au regard de la capacité :

- Professionnelle et des références dans des prestations similaires ;
- Technique et des ressources humaines ;
- Économique et financière.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants (100%) :

- Capacité professionnelle : 30 % ;
- Capacité technique et ressources humaines : 40 % ;

- Capacité économique et financière : 30 %.

Critères de jugement des offres initiales (60 points):

- Qualité des services de transport proposés (15 points) ;
- Adéquation des moyens humains et matériels affectés au service délégué (10 points) ;
- Qualité de plan de maintenance et d'entretien du navire (15 points) ;
- Propositions en matière d'information des usagers, de communication et de promotion du réseau (10 points) ;
- Qualité de l'offre sur le plan de la formation des personnels (5 points) ;
- Engagements de développement durable (5 points).

Critères de jugement des offres finales sur 100 points:

- Qualité des services de transport proposés (15 points);
- Adéquation des moyens humains et matériels affectés au service délégué (10 points);
- Qualité de plan de maintenance et d'entretien du navire (15 points);
- Propositions en matière d'information des usagers, de communication et de promotion du réseau (10 points);
- Qualité de l'offre sur le plan de la formation des personnels (5 points);
- Engagements de développement durable (5 points);
- Montant de la contribution financière demandée à l'autorité délégante (20 points);
- Cohérence et fiabilité du compte d'exploitation prévisionnel (10 points);
- Politique tarifaire proposée (5 points);
- Montant de la clause de retour à meilleure fortune (5 points)

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES :

23 octobre 2026 à 16h00, heure des Comores

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous enveloppe fermée auprès de :

Unité de Gestion du Projet TMIC (UGP-TMIC)
 1er étage de l'ancien bâtiment de la Sécurité Civile (COSEP),
 en face de l'Ambassade de France auprès de l'Union des Comores,
 Moroni – Union des Comores.

L'enveloppe devra porter la mention : «Délégation de service public du transport maritime inter-îles aux Comores – Ne pas ouvrir hors commission»

Les dossiers remis après la date et l'heure limites ne seront pas examinés.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'UGP-TMIC à l'adresse suivante : coordi.ptmic@gmail.com avec copie à ad.ptmic@gmail.com

Le dossier d'appel d'offres est également téléchargeable sur:
<https://afd.dgmarket.com>